



- ◆ Trabajo realizado por el equipo de la Biblioteca Digital de la Fundación Universitaria San Pablo-CEU

ne le *veut* pas. Le Monde serait demeuré un simple « possible » s'il n'avait jamais été que la pensée de Dieu, ou si Dieu n'était que pure pensée. Mais ce qui est au fond de son être, c'est la Volonté, c'est l'Amour, c'est le pouvoir créateur. En lui la connaissance n'est qu'un attribut dérivé. Seule, en effet, la Puissance est capable de faire exister. Seule, la volonté peut se proposer une fin. Seul l'Amour¹ peut donner à l'acte une valeur de bien.

Or, ce sont ces traits de la Personne divine que l'homme trouve en lui en miniature. Il n'est pas avant tout « l'être pensant », fragment d'une Raison pure dévidant mécaniquement ses corollaires ; il est une énergie minuscule, sans doute, mais partiellement libre — conviée à marquer son passage dans l'existence par le don généreux de soi, et non par le stérile apport d'un raisonnement correct.

1. « Diligis enim omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti : nec enim odiens aliquid constituisti, aut fecisti. » [*Sagesse*, XI, 25.]

CHAPITRE XII

Les limites de la personne

La liberté, voilà, avons-nous vu ce qui fonde la personnalité humaine. Mais c'est elle aussi qui en marque la *mesure*. Et c'est ici le lieu de préciser l'exacte condition de l'homme, qui est tout ensemble libre et dépendant, autonome et solidaire, maître et sujet. S'il est incontestable qu'il est doté d'une liberté, il l'est tout autant que cette liberté est bornée — et que sa raison d'être est de lui permettre de *servir* sciemment et de plein gré, et non plus malgré lui, comme la chose. Elle est une *liberté de conformité* à une loi, antérieurement édictée ; et c'est par là qu'elle est pour lui génératrice de valeur. La noblesse de l'homme ne lui vient pas de ce qu'il est libre, mais de ce que cette liberté lui permet d'entrer par un effort personnel dans la voie ennoblissante qui lui est proposée. La loi de l'homme n'est pas : « fais ce que tu veux », mais « fais ce que tu dois ». La liberté ne lui a été octroyée qu'à cette fin. Elle ne lui fait donc pas inventer sa tâche, mais la découvrir et s'y consacrer spontanément. Nous sommes rivés à l'animalité, et nous

aspirons à nous en dégager ; nous sommes libres et nous sommes soumis à la Loi ! Tout le drame de notre vie est là. La liberté nous a été donnée avec une *loi de progrès*, c'est-à-dire *d'effort*. Elle n'est donc pas pour nous une fin ; mais le moyen de réaliser par nous-mêmes notre fin.

Cette condition intermédiaire (je devrais dire : transitive) entre l'état de chose et l'état de personne, c'est l'expérience journalière qui nous la fait sentir.

Nous n'en considérerons que les deux aspects essentiels : notre dépendance relativement à notre race, et notre dépendance relativement à Dieu. Toutes deux d'ailleurs se rejoignent et s'unifient en nous.

C'est virtuellement, et non radicalement, que nous sommes distincts les uns des autres. La solidarité la plus intime nous unit ; nous sommes « *membres les uns des autres*¹ ». Qui se croit seul se leurre ou se ment à lui-même. La race est en nous comme nous sommes en elle. La biologie nous l'enseigne, avant la morale. Nous n'avons pas été jetés dans l'existence comme des poussières isolées, se suffisant chacune à elle-même et n'ayant pour tâche que de s'épanouir solitairement. Nous jaillissons tous d'un tronc commun ; une sève commune nous porte tous, et nous pousse à céder à sa volonté sourde de perpétuité. A elle seule, notre sexualité est une preuve de notre inter-dépendance. Quand l'instinct génésique éclot dans l'individu

1. Rom., 12, 5.

humain, le rendant inquiet et désireux de son complémentaire, est-ce bien l'individu qui cherche l'autre, ou n'est-ce pas davantage la race en lui ? Ne subit-il pas l'élan plus qu'il ne le donne ? Et sa part personnelle ne se réduit-elle pas à un consentement ou à une résistance ? D'autres hommes dépendent de lui (quant à leur naissance déjà) comme lui-même a dépendu d'autres,... et cela depuis l'origine et jusqu'à l'extinction de la race ! Si par son effort novateur, avons-nous dit, l'âme est individuelle, par sa base elle demeure anonyme et commune. Elle est un des provignements sans nombre de la race, qui lui demeure adhérente, et la presse à la façon d'un lest, si bien que chacun de nous peut dire de lui qu'il est *je* et qu'il est *nous*. Comme l'élément porté à l'avant-garde, il prolonge la race, sans en être jamais radicalement séparé. Seule la mort détache le fruit du tronc commun. Tant qu'il vit, l'individu est si bien serti dans sa race que celle-ci l'entraîne avec elle, tout comme lui, pour sa modique part, l'entraîne avec lui.

Mais ce n'est pas seulement en fait, c'est *en droit* aussi qu'il est solidaire d'elle. Il ne peut physiquement s'en isoler, et le pourrait-il qu'il n'en aurait pas le droit. Elle le retient à elle par la commune « *loi morale* ». L'individu s'apparaît comme se devant à elle, ou plutôt comme devant collaborer avec elle à une tâche qui fut assignée à la race tout entière, et non à son unique personne. La loi de discipline et de progrès qui parle en lui ne lui apparaît pas comme s'adressant à lui seul. Elle l'incite à réaliser, pour sa

part, une fin qui est celle de tous, et dans laquelle tous sont appelés à se rejoindre. Il se sent ainsi fait en partie pour les autres. Si bien que la tâche qui le grandira sera précisément de se porter librement vers eux pour les aider dans l'ascension commune — ce qui veut dire *les servir*. Il ne se crée donc pas sa loi ; il la rencontre dressée devant lui ; et l'unique emploi de sa liberté sera de se conformer à elle ou de la mépriser.

Or cette loi, un mot la résume : le *dépassement de l'égoïsme*. Elle dit à l'individu que s'il ne songe qu'à lui, il s'atrophie ; et que c'est à servir les autres qu'il trouvera son propre épanouissement. Ce n'est qu'en travaillant à les soulever qu'il réussira à se soulever lui-même. Bien qu'il ait, sans doute, à se respecter et à se grandir, il ne le saurait faire à l'écart ou au mépris des autres. Son progrès apparent n'est qu'une stagnation, s'il n'exerce ces deux vertus altruistes : la justice et la charité. L'égoïste est méprisé, et, en sentant le vide de son œuvre, il ne tarde pas à se mépriser lui-même. Il a méconnu la loi de sa condition. Il s'est considéré comme seul, alors qu'il ne l'est pas. La responsabilité mutuelle des individus est une loi dont il n'est donné à aucun d'eux de s'affranchir, parce qu'elle dérive de sa nature même.

L'Humanité n'est pas un jaillissement désordonné d'individus appelés à se disperser, à s'éparpiller, à s'opposer. Elle est une unité qui, obscure et contrainte en son élan foncier, ne s'épanouit en individualités multiples que pour se reconstituer, enrichie, en une

unité consciente et consentie, — ce qu'est une société d'esprits. De l'unité indifférenciée elle va à l'unité librement retrouvée et reconstituée : unité d'entente, qui est celle de la famille où les personnes se sont volontairement accordées en une personne commune.